

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du 1 ^{er} au 5 mai 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9166	Syndicat de l'enseignement de Riverside -et- Commission scolaire Riverside	6160	M ^e Claude Martin	Renvoi – Enseignante-ressource – Ancienneté : 8 ans - Notion de « négligence dans l'accomplissement de ses fonctions, incapacité » - Évaluation de l'employeur démontrant notamment : difficulté avec la langue anglaise, mauvaise planification du travail et difficulté d'interagir avec les élèves – Droit de la direction	Grief rejeté
9167	Sonia Brouillette –et- Commission scolaire de Montréal –et- Syndicat du personnel de soutien en éducation de la Rivière-du-Nord	5310	M ^e André C. Côté	Arbitrage résultant d'une décision du Tribunal administratif du travail (art. 47.5 Ct) – Démission – Validité – Critères pour établir une décision libre et éclairée	Grief rejeté
9168	Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides –et- Commission scolaire des Laurentides	5210	M ^e Huguette April	Décision sur une objection préliminaire (tardiveté du grief) – Formation générale aux adultes – Fusion des spécialités mathématique et sciences pour la confection des tâches – Date où le délai commence à courir : date où la commission scolaire a débuté cette pratique ou la date où elle a confirmé cette pratique	Grief rejeté

semaine du 1 ^{er} au 5 mai 2017 (suite)					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9169	Syndicat de l'enseignement de Lanaudière-CSQ –et- Commission scolaire des Samares	5110	M ^e François Blais	Décision sur la proportionnalité – Grief réclamant notamment la reconnaissance de l'invalidité d'une enseignante et des dommages – Commission scolaire paie la réclamation relative à l'invalidité (prestations, intérêts) – Est-ce qu'il y a lieu de permettre aux parties d'être entendues sur les autres questions	Prétentions syndicales accueillies
9170	Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de Laurentides-Lanaudière (SPPÉLL) –et- Commission scolaire des Samares	5210	M ^e Martin Racine	Congédiement – Psychologue – 9 mois d'ancienneté – Période d'essai complétée après évaluation – Utilisation de la méthode « EMDR » auprès de la mère d'un élève – Allégation de geste à caractère sexuel – Compétence du tribunal en matière de déontologie – Fardeau de la preuve – Utilisation de parole à connotation sexuelle	Grief partiellement accueilli Substitution du congédiement par une suspension de 3 mois
9171	Commission scolaire du Val-des-Cerfs –et- Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska	5152	M. Gilles Ferland	Décision intérimaire – Commission scolaire demande (requête en scission d'instance) à l'arbitre de trancher le moyen préliminaire du syndicat (procédure relative au congédiement du plaignant) avant de terminer l'enquête – Enquête ayant duré 3 jours au moment de la présentation du moyen	Requête rejetée